

Inspecteur jeunesse et sports (IJS) - Responsable du pôle Inspection Contrôle au SDJES du Pas-de-Calais

Ref : 2023-1356488

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Administration Centrale
MENJ - MESR

Localisation

Arras

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 25/10/2023

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A+
(Encadrement
supérieur - Emplois
de direction)

Management

Oui

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

DATE DE PRISE DE POSTE : 1er novembre 2023

DESCRIPTION DU POSTE :

Personnels encadrés : 1 catégorie B

Sous l'autorité de la SDJES, le poste répond à deux missions principales :

- L'élaboration, le suivi, la coordination et la participation active au plan de contrôle départemental.

- La participation en tant que membre de la direction aux activités d'orientation, de stratégie, de gestion et d'organisation du service sur l'ensemble des sujets travaillés au sein du service. Au titre de la mise en œuvre du plan de contrôle, l'IJS aura en charge :
 - la coordination des actions dans le temps et en lien avec l'ensemble de l'équipe départementale (CAS, CEPJ, Chefs de projets départementaux) ;
 - le suivi des objectifs fixés par le PRIICE (Contrôle, inspection, évaluation des accueils collectifs de mineurs, des établissements d'activités physiques et sportives, des associations subventionnées) ;
 - l'inspection des accueils collectifs de mineurs ;
 - l'inspection EAPS, des activités sportives, en intégrant le contrôle d'honorabilité / la sensibilisation à la lutte contre les violences sexuelles dans le sport ;
 - le contrôle des organismes de formations ;
 - le contrôle du service civique ;
 - la veille juridique dans le domaine Jeunesse, Engagement et Sports au bénéfice du service et des collaborateurs ;
 - La mise en place d'outils de suivi et de reporting permettant la lisibilité des actions menées (tableau de bord) ;
 - Le suivi des démarches de police administrative à effectuer à la suite de signalements ou de contrôle. En lien avec le ou la gestionnaire AJC, préparation des arrêtés d'interdiction, mesures de suspension, organisation d'éventuels CDJSVA.

Ces missions intègrent les tâches inhérentes à l'ICE à savoir la rédaction de PV en temps réel et la production d'enquêtes administratives en tant que de besoin.

Au titre de son rôle d'adjoint(e) sur les questions règlementaires :

- Liens avec les services ICE de la DRAJES et de la préfecture de département, application de procédures simples, clarification des circuits institutionnels, fluidité dans les services rendus) ;
- Contribution à la programmation budgétaire annuelle (BOP 123, 163, 219) ;
- Représentation de la Cheffe du SDJES en tant que de besoin.

Profil recherché

Compétences professionnelles nécessaires :

- Savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles solutions, être référent dans le domaine.
- Mettre en œuvre les compétences techniques et pédagogiques d'IJS pour corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents.
- Environnement institutionnel et administratif
- Environnement législatif et réglementaire
- Connaissances scientifiques techniques et pédagogiques dans le champ des ACM et EAPS

Savoir-faire :

- Capacité à travailler en équipe

- Animer et piloter un projet
- Contribuer à la cohésion de l'équipe
- Vision stratégique et anticipatrice
- Réaliser un échéancier, le suivre et l'adapter
- Organiser la circulation de l'information en interne et en externe
- Conduire une réunion
- Négocier
- Gérer des risques
- Maîtrise des outils informatiques de traitement de texte, l'IJS doit être autonome dans la rédaction des différents courriers qui incombent à sa mission

Qualités :

- Sens des responsabilités et capacité d'adaptation : l'IJS se doit d'être à l'écoute, réactif et rapide dans la prise de décisions. Son périmètre d'action est vaste, le temps de travail parfois très important : avoir un esprit synthétique et pragmatique est conseillé.
- Rigueur : Etre à l'aise sur le terrain dans le cadre de relations publiques, mais aussi sur l'aspect administratif : instruction de dossiers, allocation de budgets, rédaction de rapports...
- Sens relationnel : couplé au sens des responsabilités, l'IJS a indéniablement le sens du dialogue, du contact. Il est amené à échanger avec des interlocuteurs variés (élus, présidents de fédérations, équipe d'animation, directeurs de centres...).

Poste ouvert au détachement pour les fonctionnaires de catégorie A.

À propos de l'offre

Informations complémentaires

PROCEDURE POUR CANDIDATER :

Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, de la copie du dernier arrêté de promotion ou de nomination, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans un délai de :

15 jours

à compter de la présente publication, selon les indications suivantes :

- l'original doit être expédié à :

Hélène HANNOIR, Conseillère DASEN Engagement, Jeunesse et Sports : sdjes62@ac-lille.fr

- Un double devra être envoyé par mail à : ijs.de@education.gouv.fr

Ainsi, votre candidature sera bien enregistrée par les ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse, des sports et des jeux olympiques et paralympiques - direction de l'encadrement - bureau des personnels d'inspection (DE SE 2-2), situé au 72 rue Regnault à Paris (XIIIème arrondissement)

Il est donc inutile d'envoyer au ministère le double de votre dossier de candidature parcourrier.

Conditions particulières d'exercice

Partenaires institutionnels :

- Direction des sports, Agence nationale du sport, DRAJES, Préfecture, DDPP, DDETS, Conseils Départemental et Régional, Collectivités, CREPS, Mouvement sportif, organisateurs de séjours.

Spécificités du poste / Contraintes :

- Horaires non réguliers liés aux fréquents déplacements.
- Contacts avec les structures relevant de la jeunesse et des sports lors des missions sur site.
- Agenda partagé avec la cheffe de service, présence au bureau deux jours minimum par semaine.
- Les contrôles ACM exigent une présence plus importante sur le temps des vacances scolaires. Les congés d'été sont notamment à organiser en lien avec les collègues et la cheffe de service.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/11/2023

Métier de référence

Responsable sectorielle / sectoriel

Qui sommes nous ?

REGION ACADEMIQUE : HAUTS-DE-FRANCE

ACADEMIE : LILLE

STRUCTURE D'AFFECTATION (DRAJES, SDJES...) : SDJES du Pas de Calais

VILLE : ARRAS

ADRESSE : 20 boulevard de la liberté – 62021 ARRAS Cedex

Conformément au décret n°2020-1542 du 9 décembre 2020, notamment son article 8, le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), service de la direction des services départementaux de l'éducation nationale composante (DSDEN) du Pas de Calais est compétent en matière de politiques relatives à la jeunesse, aux sports, à la vie associative, à l'engagement civique et à l'éducation populaire.

A ce titre, il met en œuvre dans le département les politiques relatives :

1° Au service civique, à la réserve civique et au service national universel ;

2° A la promotion, au développement, à l'organisation, à l'accès et au contrôle des activités physiques et sportives, au

développement maîtrisé des sports de nature, à la prévention des incivilités et à la lutte contre la violence dans le sport ;

3° A la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et à la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis ;

4° A l'animation des actions en faveur de l'engagement, de l'initiative, de l'expression, de l'information, de l'autonomie et de la mobilité internationale de la jeunesse ;

5° Au soutien à l'emploi dans les domaines des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Le préfet de département, pour les missions relevant de sa compétence, dispose d'une autorité fonctionnelle sur le SDJES.

Le SDJES compte 16 agents : 1 catégorie A+ ; 5 catégorie A ; 3 catégorie B et 7 catégorie C.